



Index égalité professionnelle femmes / hommes 2022

Introduite par le **décret n° 2023-1136 du 05/12/2023** relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la Fonction Publique de l'Etat, la note de l'**index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'EHESP pour l'année 2022, est de 76 points sur 100.**

INDICATEUR	NOTE
Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires (comparaison à corps, grade et échelon équivalents)	39/40
Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les contractuels (comparaison à catégorie hiérarchique équivalente sans distinction de corps)	17/40
Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents ayant perçu les plus hautes rémunérations	20/20
NOTE GLOBALE	76/100